



Par notre **propre**
énergie

**PLAN D'ACTION SUR LA RÉDUCTION DE LA
CONSOMMATION DE PÉTROLE EN
GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Décembre 2014



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement



Plan d'action pour la réduction de la dépendance au pétrole en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

Par Yanick Desbiens, chargé de projet

Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine CREGÎM
106-A, Avenue Port-Royal, suite 103
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
Téléphone : 418 534-4498
Sans frais : 877 534-4498
Courriel : cregim@globetrotter.net
Site Internet : www.cregim.org

En collaboration avec les membres de la Table régionale de concertation sur la réduction de la consommation de pétrole :

Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie
Association touristique régionale de la Gaspésie
Attention FragÎles
Comité ZIP Baie-des-Chaleurs
Comité ZIP Îles-de-la-Madeleine
Conférence régionale des Élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Consortium en foresterie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Gaspésie Gourmande
Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Société du Chemin de Fer de la Gaspésie

Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de nos partenaires



Centre québécois
d'actions sur les
changements
climatiques

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Introduction	5
Retour sur le portrait énergétique	6
Faits saillants du portrait	6
Démographie	6
Économie.....	6
Aménagement du territoire	7
Consommation d'énergie	7
Production énergétique.....	7
Vision régionale	8
Le pétrole et notre environnement.....	8
Le prix de notre dépendance.....	8
Un regard vers l'avenir	9
Susciter l'intérêt de la communauté	9
La vision idéale de l'avenir	9
De grands défis et des objectifs ambitieux	10
Les contraintes à l'atteinte de notre idéal	10
Faible densité de population	10
Secteurs économiques traditionnels dépendants du pétrole.....	10
Culture de la camionnette.....	10
Absence de problèmes urgents	10
Peu de pouvoirs décisionnels	11
Économie fragile et pressions internes et externes	11
Plan d'action	12
Mesures envisagées	12
Transport de personnes.....	12
Transport des marchandises	13
Aménagement du territoire et urbanisme.....	14
Agriculture.....	14

Industries	15
Chauffage des bâtiments résidentiels, résidentiels et commerciaux.....	16
Constats.....	17
Axes de priorité.....	18
Tableau synthèse.....	19

INTRODUCTION

Dans le cadre des **Rendez-vous de l'énergie**, la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, tout comme celle des autres régions du Québec, avait été conviée à des consultations et ateliers afin de s'exprimer et s'informer sur la question de notre dépendance au pétrole. Nous en sommes maintenant à la deuxième phase de cette démarche qui consiste à élaborer des stratégies afin de nous affranchir de cette dépendance contraignante et coûteuse : **Par notre PROPRE Énergie.**

Cette démarche nous permettra de faciliter la mise en place de mesures nationales en bénéficiant du soutien, de l'expertise et de la visibilité offerte par les Conseils régionaux de l'Environnement du Québec (CRE) ainsi que de leur Regroupement National, le RNCREQ. Tout en bénéficiant de ce rayonnement à l'échelle de la province pour faire avancer les enjeux qui concernent les citoyens de l'ensemble du Québec, le présent plan d'action a été élaboré par des acteurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et reflète donc une vision régionale des mesures qui doivent être favorisées afin d'en arriver à réduire au maximum notre dépendance au pétrole dans la région.

Sur la base des commentaires et opinions exprimées lors des Rendez-vous de l'Énergie et du portrait énergétique que nous avons rédigé pour la région, ainsi qu'avec la précieuse collaboration des membres de la Table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole, nous vous présentons ce plan d'action visant à nous affranchir de notre dépendance à l'or noir.



RETOUR SUR LE PORTRAIT ÉNERGÉTIQUE

Comme il est possible de le constater dans le portrait socioéconomique, la population de la région est plutôt stagnante, voire en décroissance selon les différents secteurs. La population devrait se stabiliser au cours des prochaines années, même si l'âge moyen de la population devrait continuer d'augmenter. L'économie est quant à elle fragile et repose sur quelques secteurs clés qui sont très dépendants du pétrole, tels que la pêche, l'industrie forestière et le tourisme.

Faits saillants du portrait

Démographie

- La région a connu une baisse drastique de population au cours des années 90 et 2 000, suite au déclin de plusieurs industries d'envergure. Entre 1996 et 2011, la population de la région est passée de 106 404 à 93 130 habitants.
- La situation démographique tend à se stabiliser et selon l'Institut de la Statistique du Québec, la population devrait demeurer plutôt stable au cours des 10 prochaines années.
- La population de la région présente une moyenne d'âge de 49 ans, comparativement à 41,5 ans pour l'ensemble du Québec.

Économie

- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine représente la région dont la part du PIB soit encore la plus faible au niveau provincial (1,2 %).
- La variation annuelle du PIB régional fut supérieure à la variation provinciale chaque année entre 2006 et 2010. Au total, le PIB de la région a connu une croissance de 19,4 % alors que celui de la province n'a cru que de 12,7 %.
- 86,2 % de l'industrie manufacturière de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est concentrée dans trois secteurs : les aliments et boissons, les produits du bois et les machines.
- Le marché américain absorbe maintenant plus de 80 % des exportations de la région, le Japon ne reçoit plus que 6 % et l'Europe, 8 %.



Aménagement du territoire

- Au total, le parc automobile de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a augmenté d'environ 11,3 % entre 2005 et 2010 alors qu'à l'échelle provinciale, l'augmentation ne fut que de 6,8 %.
- Le nombre de camions légers destinés à la promenade est passé de 22 255 à 26 201 pour la même période, une augmentation de 17,7 % alors que les voitures n'augmentaient que de 4,46 %.
- 92,2 % des logements occupés par des propriétaires dans la région sont des maisons individuelles non attenantes, une proportion beaucoup plus élevée qu'à l'échelle de la province.

Consommation d'énergie

- En raison de la faible densité de population ainsi que des industries traditionnelles (pêche, forêt, tourisme, agriculture, etc.), la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont particulièrement dépendants des ressources pétrolières.
- Le nombre de litres de carburant acheté à la pompe par habitant est passé de 1 254,9 à 1 387,8 litres par habitant par année, comparativement à une variation de 1 047,7 à 1 095,7 litres par habitant par année à l'échelle du Québec. La consommation par habitant s'accroît à un rythme beaucoup plus élevé dans la région (10,6 %) qu'à l'échelle provinciale (4,6 %).
- Plus de 50 % de l'électricité consommée en Gaspésie est pour l'usage résidentiel.

Production énergétique

- À ce jour, la production éolienne de la région est d'environ 1 000 MW de puissance installée (environ 350 MW de puissance nominale) étant alimentée par près de 700 éoliennes.
- Un premier projet de transition vers la biomasse a été complété en mars 2013 et l'hôpital de Maria est le premier bâtiment institutionnel à utiliser la biomasse pour le chauffage.
- L'alimentation électrique des Îles-de-la-Madeleine est assurée par une centrale au mazout de 67 MW utilisant 38 millions de litres de mazout par année.



VISION RÉGIONALE

Dans le cadre d'une telle démarche, il est important de se donner des objectifs afin de pouvoir orienter les actions de façon harmonieuse et efficace. De façon générale, les membres de la Table de concertation sur la réduction de la dépendance au pétrole semblent privilégier une approche incitative et informative plutôt que restrictive ou coercitive. L'amélioration des infrastructures, l'achat local, le tourisme durable, l'aménagement urbain favorisant la proximité travail-domicile-commerce ainsi que la sensibilisation et la promotion des énergies renouvelables et des transports plus écologiques font partie intégrante des mesures envisagées.

Le pétrole et notre environnement

On sait depuis déjà longtemps que la consommation massive de pétrole cause des effets néfastes sur notre environnement. En plus de contribuer aux changements climatiques, les émissions polluantes de la combustion d'hydrocarbures causent des problèmes de santé, particulièrement en milieu urbain.

Il est évident que la situation dans notre région n'est pas comparable à celle qui prévaut dans une métropole. À l'heure actuelle, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine n'ont pas de graves problèmes d'environnement ou de santé liés à la consommation de pétrole. Il demeure néanmoins crucial de prendre des mesures concrètes afin de ne jamais avoir à faire face à de tels problèmes et du même coup, d'apporter notre contribution à une diminution globale des émissions de gaz à effet de serre.

Le prix de notre dépendance

Puisque la question du développement économique est liée à celle de la réduction de la dépendance au pétrole, nous nous permettons tout d'abord de démontrer les bénéfices implicites résultant d'une diminution générale de notre consommation pétrolière. L'achat de carburant, qui constitue l'essentiel de la consommation de pétrole dans la région, représente une sortie massive de capitaux. En effet, chaque dollar dépensé en essence sort presque totalement de l'économie régionale. Il est donc légitime de croire que les économies réalisées par une diminution de notre consommation pétrolière pourraient stimuler davantage l'économie en étant dépensé ailleurs.



Par ailleurs, les fluctuations des dernières décennies ainsi que les perspectives se pointant à l'horizon nous permettent d'envisager une hausse constante du coût de cette ressource non-renouvelable qu'est le pétrole. L'accroissement de la demande dans certains pays émergents (particulièrement la Chine et l'Inde) combinée à la diminution globale de la disponibilité de la ressource nous indique que le prix des produits pétroliers devrait continuer d'augmenter à court, moyen et long terme. La fuite de capitaux régionaux devrait donc continuer de s'accroître si aucune mesure n'est prise pour en arriver à une diminution de notre consommation.

Un regard vers l'avenir

Nous devons bien sûr prévoir dès maintenant les effets à long terme de nos pratiques afin d'éviter de léguer nos problèmes aux prochaines générations. Même s'il apparaît difficile, à ce moment-ci, d'évaluer à quel point une région aussi dépendante du pétrole que la notre réussira à s'en affranchir d'ici 20 à 30 ans, nous devons mettre des solutions de l'avant dès maintenant. À défaut d'en arriver à enrayer totalement notre utilisation de pétrole, il semble réaliste de penser que la région sera en mesure d'en arriver à une réduction de plus de 50% d'ici 2030. Un tel objectif ne pourra évidemment être atteint qu'en combinant une prise de conscience collective et des avancées technologiques notables. En vertu des motifs écologiques et économiques énoncés précédemment, le contexte se prêtera favorablement au développement de technologies énergétiques efficaces et propres en plus de stimuler l'intérêt des citoyens, institutions et entreprises à ne plus dépendre des ressources pétrolières.

Susciter l'intérêt de la communauté

Comme nous l'avons déjà mentionné, des impératifs écologiques et économiques stimuleront d'eux-mêmes l'adhésion à des pratiques plus responsables, toutefois afin d'accélérer ce cheminement, un travail colossal d'information, de sensibilisation et d'accompagnement est incontournable. Dans le but de faire de notre région un chef de file en matière d'affranchissement de la dépendance au pétrole, nous devons donc être très visible, agir de concert avec tous les intervenants adhérant à notre vision, mais surtout favoriser l'accès à des solutions concrètes de diminution ou de remplacement de l'utilisation du pétrole.

La vision idéale de l'avenir

La vision idéale de l'avenir de notre région ne comporte plus d'utilisation du pétrole comme source d'énergie. Les citoyens, institutions et entreprises, de plus en plus responsables, utiliseraient le minimum d'énergie requis et de nouvelles technologies plus propres que les hydrocarbures combleraient la totalité de nos besoins énergétiques.



De grands défis et des objectifs ambitieux

Malgré les contraintes, il est primordial de viser des objectifs significatifs et ambitieux afin que notre démarche mène à l'atteinte de résultats concrets. Il nous apparaît préférable de prôner des actions incitatives et informatives plutôt que d'utiliser une approche moralisatrice ou coercitive qui risquerait d'entraîner une réticence de la part des citoyens et ainsi de miner les résultats de nos efforts.

Les contraintes à l'atteinte de notre idéal

Atteindre un idéal n'est évidemment pas aisé, voire réalisable à court ou moyen terme. Plusieurs contraintes globales autant que régionales rendront ardu le défi de devenir moins dépendants du pétrole dans notre région, voici les principales :

Faible densité de population

De longs trajets pour se rendre au travail, pour faire les courses ou encore pour sortir de la région favorisent l'utilisation individuelle de l'automobile. Le transport collectif quoiqu'efficace dans certains secteurs et offrant de plus en plus de possibilités, ne peut convenir à tous les besoins de déplacements de la population de notre région.

Secteurs économiques traditionnels dépendants du pétrole

La pêche, l'industrie forestière, et le tourisme constituent tous des secteurs centraux de l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit également de secteurs économiques très dépendants du pétrole (bateaux, machinerie lourde, automobile, etc.)

Culture de la camionnette

Tel que démontré dans l'évolution du parc automobile de la région, la proportion de camions légers est en croissance par rapport à celle de voitures. Bien que dans plusieurs cas l'utilisation de camions légers est justifiée, il est certain que plusieurs usagers de ce type de véhicules pourraient combler leurs besoins avec des véhicules beaucoup moins énergivores.

Absence de problèmes urgents

Le fait que notre région ne soit pas confrontée à des problèmes criants de santé ou d'environnement ne favorise pas une prise de conscience des citoyens.



Peu de pouvoirs décisionnels

Le fait que les prises de décisions soient de plus en plus centralisées ne favorise pas l'application de législations adaptées à chaque région. L'adoption de grandes orientations nationales ou provinciales, bien qu'elles puissent mener à des gains globaux, ne mettent pas toujours en valeur la participation de chaque région dans son contexte particulier.

Économie fragile et pressions internes et externes

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présente une économie qui demeure fragile malgré des signes de reprise. Plusieurs citoyens et regroupements de la région, mais surtout d'autres régions du Québec pressent les Gaspésiens et Madelinots d'accepter des projets de développement industriels ou des ressources naturelles afin de diminuer le taux de chômage dans la région, et ce, avec très peu de considération pour les impacts environnementaux. L'exemple du forage du puits de pétrole Haldimand 4 illustre bien cette situation alors que des pressions de gens de la région, mais surtout de l'extérieur utilisent les statistiques économiques pour presser la région dans son acceptation de ces projets.



PLAN D'ACTION

Mesures envisagées

Transport de personnes

Favoriser le covoiturage

- Créer un babillard régional de covoiturage
- Intégrer les outils d'affichage de covoiturage sur une seule plate-forme web
- Rencontrer les grands employeurs de la région afin d'implanter des outils internes de covoiturage
- Effectuer la promotion des outils de covoiturage disponibles dans la région et au niveau interrégional

Stimuler l'utilisation du système de transport collectif

- Inciter divers employeurs à ajuster les horaires de travail au transport collectif
- Trouver des solutions alternatives à la perte de services d'Autocars Orléans Express
- Développer l'offre de stationnements centralisés permettant l'accès au transport collectif

Favoriser le transport actif

- Appuyer le développement du programme En ville à vélo, à pieds
- Favoriser l'utilisation combinée du transport collectif et du cyclisme
- Appuyer le développement de transport actif lors des différents évènements ayant lieu dans la région



Concentrer les diverses possibilités de transport alternatifs sur une seule plateforme

- Élaborer des outils simples et « clé en main » pour les institutions, entreprises, OSBL, etc.
- Intégrer le babillard régional de covoiturage au site internet du RÉGÎM

Accroître l'utilisation des nouvelles technologies de l'information afin de diminuer les déplacements pour le travail

- Développer et diffuser un guide des outils disponibles pour tenir des réunions et rencontres virtuelles
- Stimuler l'utilisation du télétravail dans la région

Transport des marchandises

Augmenter la part de transport de marchandises par le réseau fluvial

- Mettre à niveau des infrastructures portuaires de la région
- Représentation auprès des entreprises afin de stimuler l'utilisation du transport maritime

Favoriser le transport de marchandises par voie ferroviaire

- Remettre l'entièreté du réseau ferroviaire de la région en état de marche
- Promouvoir le transport ferroviaire auprès des entreprises de production et de transformation (tributaire de la mise à niveau du réseau)



Aménagement du territoire et urbanisme

Favoriser une utilisation du territoire qui limite les besoins de motorisations et favorise les transports actifs et collectifs

- Réviser les plans d'urbanisme afin qu'ils favorisent la densification
- Réviser les schémas d'aménagement afin d'encourager le développement autour des axes de transport existants

Amélioration des infrastructures routières afin de diminuer la consommation de carburant sur nos routes

- Évaluer les possibilités d'utilisation de feux de circulation clignotants de nuit dans la région

Agriculture

Viser une plus grande efficacité de la machinerie utilisée par les agriculteurs

- Assurer un soutien continu aux agriculteurs afin qu'ils connaissent toutes les options pour diminuer leur consommation de pétrole
- Implanter des mesures incitatives pour favoriser le maintien de machinerie moderne et efficace au sein de l'industrie agricole
- Rester à l'affût des développements technologiques qui pourraient aider à diminuer la consommation de pétrole

Favoriser la proximité entre les agriculteurs et les consommateurs

- Accroître la fréquence et la quantité de marchés publics liant directement les producteurs et consommateurs



- Presser les marchés d'alimentation d'accroître leur offre de produits locaux
- Utiliser les arguments économiques et écologiques afin de promouvoir l'achat de produits locaux par les consommateurs

Industries

Promouvoir le tourisme durable et écologique

- Promouvoir l'attrait de la région pour les visiteurs voyageant à vélo, train, voilier, etc.
- Assurer le développement et la pérennité du créneau des croisières dans l'industrie du tourisme
- Promouvoir le tourisme de groupes afin de maximiser le transport collectif dans le milieu touristique

Promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies pouvant réduire la consommation de carburant pour la pêche et la foresterie

- Tenir une liste évolutive des innovations au niveau des biocarburants
- Établir des mesures d'incitation à la modernisation de la machinerie utilisée dans les industries forestière et de la pêche
- Promouvoir la modernisation et l'efficacité énergétique dans les industries de transformation des produits forestiers et de la mer



Chauffage des bâtiments résidentiels, résidentiels et commerciaux

Promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables en remplacement des produits pétroliers

- Faire l'inventaire et les prévisions à long terme des possibilités forestières pouvant servir à la production de biomasse pour le chauffage de bâtiments
- Faire la promotion des installations de chauffage à base de ressources renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, etc.) dans les institutions, grandes entreprises + résidentiel pour les Îles-de-la-Madeleine
- Développer des incitatifs (fiscaux ou autres) afin de stimuler l'installation de sources de chauffage alternatifs au niveau énergétique (Particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine puisque même le chauffage électrique provient de la combustion de mazout)

Encourager la modernisation des bâtiments afin d'en améliorer l'efficacité énergétique

- Faire connaître les bénéfices liés à la réfection et la modernisation de bâtiments afin d'en accroître l'efficacité énergétique
- Faire connaître les bénéfices liés à l'utilisation d'outils permettant de diminuer les ressources nécessaires au chauffage tels que des minuteurs automatiques, ou autres appareils du même genre



CONSTATS

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait déjà figure de pionnière pour ce qui est de la production d'énergie renouvelable propre en vertu du développement de la filière éolienne. De plus, suite à des pressions populaires, un BAPE est venu baliser ce développement afin de le faire de façon harmonisée avec l'environnement, les paysages ainsi que les communautés. Sans faire l'unanimité, ce développement jouit d'une acceptabilité sociale beaucoup plus marquée depuis l'instauration des balises.

L'utilisation des hydrocarbures est surtout présente dans le domaine des transports et du chauffage commercial et institutionnel, c'est sur ces volets qu'il faut travailler d'arrache-pied. L'utilisation de véhicules plus écologiques fait certainement partie de la solution, mais ne saurait en être la seule composante. Il est primordial de limiter les déplacements et de favoriser l'optimisation de l'utilisation des véhicules routiers par des mesures facilitant des pratiques simples telles que le covoiturage, l'accroissement de l'efficacité énergétique lors du transport de marchandises et dans le cadre des principales industries de la région ainsi que la promotion d'un tourisme plus écologique.

L'économie de la région étant déjà fragile, il est capital de se pencher sur des solutions qui ne mettent pas en péril la relance économique en cours depuis quelques années. En plus de mener vers un manque de ressources qui pourrait se traduire par un échec des mesures mises en place, des pertes d'emplois ou de revenus envisagées alimenteraient certainement un mouvement de contestation de ces mêmes mesures par la population et les entreprises de la région.

Nous avons la chance d'habiter une région qui se démarque par la qualité et la beauté de son environnement, il est de notre devoir à tous de faire en sorte qu'il en reste de même, mais dans un esprit de consensus, de respect et de collaboration des différentes communautés.




AXES DE PRIORITÉ

- Renverser la tendance des dernières années au niveau du parc automobile et voir une décroissance de la proportion des véhicules énergivores au profit de véhicules de plus en plus économiques et écologiques.
- Diminuer la circulation lourde sur les routes de nos régions par l'achat local et le transport de marchandises par d'autres moyens que le transport routier.
- Diminuer la distance parcourue entre la maison et le travail par diverses mesures d'aménagement du territoire.
- Être à l'affût des nouveaux développements technologiques pour remplacer l'utilisation du pétrole par celle d'énergies propres et renouvelables.
- Poursuivre le développement du système de transport collectif de la région afin de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de pouvoir en faire usage.
- Mettre à niveau les infrastructures ferroviaires et portuaires de la région, en assurer la pérennité et promouvoir leur utilisation pour le transport, particulièrement celui des marchandises.
- Stimuler un tourisme propre et durable.
- Promouvoir toute mesure d'économie d'électricité aux Îles-de-la-Madeleine pour diminuer la demande à la centrale au mazout.
- Presser les entreprises et institutions de la région qui utilisent le pétrole pour le chauffage de passer à des sources d'énergie renouvelables.



TABLEAU SYNTHÈSE

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				
Plan d'action régional de réduction de la consommation de pétrole				
Axe 1 : Transport des personnes				
Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	1.1 Favoriser le covoiturage	1.1.1. Créer un babillard de covoiturage régional	CREGÎM - RÉGÎM - Chambres de commerce	CT
		1.1.2. Intégrer les outils d'affichage de covoiturage sur une seule plate-forme web	CREGÎM - RÉGÎM-Radios régionales	MT
		1.1.3. Rencontrer les grands employeurs de la région afin d'implanter des outils internes de covoiturage.	CREGÎM - Chambres-de-commerce - institutions d'enseignement - Établissements de santé	MT
		1.1.4. Effectuer la promotion des outils de covoiturage disponibles dans la région et au niveau interrégional.	CREGÎM - RÉGÎM - Chambres de commerce - Radios régionales	MT
Grande	1.2. Stimuler l'utilisation du système de transport collectif	1.2.1. Inciter divers employeurs à ajuster les horaires de travail au transport collectif	CREGÎM - Chambres de commerce - Grandes et moyennes entreprises	CT
		1.2.2. Trouver des solutions alternatives à la perte de services d'Autocars Orléans Express	RÉGÎM - MRC - Municipalité – Chambres de commerce – ATRG	MT



		1.2.3. Développer l'offre de stationnements centralisés permettant l'accès au transport collectif	RÉGÎM – Municipalités - MRC – Entreprises – CREGÎM – Propriétaires de stationnements	MT
Grande	1.3. Favoriser le transport actif	1.3.1 Appuyer le développement du programme En ville à vélo, à pieds.	URLSGÎM - Municipalité - Écoles - Municipalités	CT
		1.3.2. Favoriser l'utilisation combinée du transport collectif et du cyclisme	ATRG – Tourisme Îles-de-la-Madeleine – CREGÎM – URLSGÎM	MT
		1.3.3. Appuyer le développement de transport actif lors des différents événements ayant lieu dans la région	RÉGÎM – URLSGÎM – Municipalités - CREGÎM – Tourisme culturel Gaspésie – LEG – Tourisme Îles-de-la-Madeleine	CT
Grande	1.3. Concentrer les diverses possibilités de transport alternatifs sur une seule plateforme	1.3.1. Élaborer des outils simples et « clé en main » pour les institutions, entreprises, OSBL, etc.	CREGÎM - RÉGÎM - Chambres de commerce - ATR	MT
		1.3.2. Intégrer le babillard régional de covoiturage au site internet du RÉGÎM	RÉGÎM - CREGÎM	MT
Grande	1.4. Accroître l'utilisation des nouvelles technologies de l'information afin de diminuer les déplacements pour le travail	1.4.1. Développer et diffuser un guide des outils disponibles pour tenir des réunions et rencontres virtuelles	CREGÎM – Chambres de commerce – institutions publiques de la région – MRC – organismes communautaires	CT
		1.4.2. Stimuler l'utilisation du télétravail dans la région	CREGÎM – Chambres de commerce – institutions publiques	LT



Axe 2 : Transport des marchandises

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Basse	2.1 Augmenter la part de transport de marchandises par le réseau fluvial	2.1.1. Mettre à niveau des infrastructures portuaires de la région.	Pêche et Océans Canada - Municipalités – MRC – Autorités portuaires	LT
		2.1.2. Représentation auprès des entreprises afin de stimuler l'utilisation du transport maritime.	Chambres de commerces - MRC - Municipalités	LT
Moyenne	2.2. Favoriser le transport de marchandises par voie ferroviaire	2.2.1. Remettre l'entièreté du réseau ferroviaire de la région en état de marche	SCFG - Gouvernements - MRC - Municipalités	MT
		2.2.2. Promouvoir le transport ferroviaire auprès des entreprises de production et de transformation (tributaire de la mise à niveau du réseau)	SCFG - Chambres de commerces - Entreprises manufacturières - MRC - Municipalités – CREGÎM	MT



Axe 3 : Aménagement du territoire et de l'urbanisme

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Moyenne	3.1. Favoriser une utilisation du territoire qui limite les besoins de motorisations et favorise les transports actifs et collectifs	3.1.1. Réviser les plans d'urbanisme afin qu'ils favorisent la densification	Municipalités - MRC	MT
		3.1.2. Réviser les schémas d'aménagement afin d'encourager le développement autour des axes de transport existants.	Municipalités - MRC	MT
Faible	3.2. Amélioration des infrastructures routières afin de diminuer la consommation de carburant sur nos routes	3.2.1. Évaluer les possibilités d'utilisation de feux de circulation clignotants de nuit dans la région.	MTQ - Municipalités - MRC	MT



Axe 4 : Agriculture

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	4.1. Viser une plus grande efficacité de la machinerie utilisée par les agriculteurs.	4.1.1. Assurer un soutien continu aux agriculteurs afin qu'ils connaissent toutes les options pour diminuer leur consommation de pétrole.	UPA - CREGÎM	MT
		4.1.2. Implanter des mesures incitatives pour favoriser le maintien de machinerie moderne et efficace au sein de l'industrie agricole.	UPA - CRÉ - Municipalités - MRC - Gouvernements	MT
		4.1.3. Rester à l'affût des développements technologiques qui pourraient aider à diminuer la consommation de pétrole.	UPA - CRE - Établissement d'enseignement - CIRADD	LT
Grande	4.2. Favoriser la proximité entre les agriculteurs et les consommateurs	4.2.1. Accroître la fréquence et la quantité de marché publics liant directement les producteurs et consommateurs.	Gaspésie Gourmande - Le Bon goût Frais des Îles – Chambres de commerce – Marchés publics de la région - Municipalités	MT
		4.2.2. Presser les marchés d'alimentation d'accroître leur offre de produits locaux.	Chambres de commerce – Détaillants du domaine de l'alimentation – Gaspésie Gourmande – Le bon Goût frais des Îles - CREGÎM	MT
		4.2.3. Utiliser les arguments économiques et écologiques afin de promouvoir l'achat de produits locaux par les consommateurs.	Gaspésie Gourmande – Le Bon Goût des Frais des Îles – CREGÎM – Organismes communautaires	MT



Axe 5 : Industries

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Grande	5.1. Promouvoir le tourisme durable et écologique	5.1.1. Promouvoir l'attrait de la région pour les visiteurs voyageant à vélo, train, voilier, etc.	ATRG – Tourisme Îles-de-la-Madeleine – Municipalités - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG, etc.	MT
		5.1.2. Assurer le développement et la pérennité du créneau des croisières dans l'industrie du tourisme.	ATRG – Tourisme Îles-de-la-Madeleine - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG	MT
		5.1.3. Promouvoir le tourisme de groupes afin de maximiser le transport collectif dans le milieu touristique	ATRG – Tourisme Îles-de-la-Madeleine - Chambres de commerce et de tourisme - SCFG	MT
Moyenne	5.2. Promouvoir les nouvelles technologies pouvant réduire la consommation de carburant pour la pêche et la foresterie.	5.2.1. Tenir une liste évolutive des innovations au niveau des biocarburants.	Associations de pêcheurs - Merinov – Groupement forestier – CIRADD - CREGÎM	MT
		5.2.2. Établir des mesures d'incitation à la modernisation de la machinerie utilisée dans les industries forestière et de la pêche.	Associations de pêcheurs – Consortium en Foresterie – MFFP – MERN – MAPAQ – Pêches et Océans Canada - Groupement forestier	LT
		5.2.3. Promouvoir la modernisation et l'efficacité énergétique dans les industries de transformation des produits forestiers et de la mer.	Consortium en Foresterie – Merinov – Entreprises transformation produits marins - Groupement forestier	MT



Axe 6 : Chauffage des bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux

Priorité	Action	Mesures	Organismes concernés	Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT)
Moyenne	6.1. Promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables en remplacement des produits pétroliers.	6.1.1. Faire l'inventaire et les prévisions à long terme des possibilités forestières pouvant servir à la production de biomasse pour le chauffage de bâtiments	Consortium en Foresterie – MFFP – MERN – Groupement forestier	CT
		6.1.2. Faire la promotion des installations de chauffage à base de ressources renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, etc.) dans les institutions, grandes entreprises + résidentiel pour les Îles-de-la-Madeleine	Chambres de commerce - institutions publiques – Municipalités – MRC - Entreprises	MT
		6.1.3. Développer des incitatifs (fiscaux ou autres) afin de stimuler l'installation de sources de chauffage alternatifs au niveau énergétique (Particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine puisque même le chauffage électrique provient de la combustion de mazout)	Municipalités – MRC – Gouvernements – Chambres de commerce – Entreprises	MT
Moyenne	6.2. Encourager la modernisation des bâtiments afin d'en améliorer l'efficacité énergétique.	6.2.1. Faire connaître les bénéfices liés à la réfection et la modernisation de bâtiments afin d'en accroître l'efficacité énergétique.	Municipalités – MRC – Institutions publiques – Chambres de commerce - Entreprises	MT
		6.2.2. Faire connaître les bénéfices liés à l'utilisation d'outils permettant de diminuer les ressources nécessaires au chauffage tels que des minuteurs automatiques, ou autres appareils du même genre.	CREGÎM - Chambres de commerce - Groupes environnementaux – Hydro-Québec	MT





Par notre **proprie**

énergie

Conseil régional de l'Environnement de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

106-A, avenue de Port-Royal

Bureau 103

Bonaventure (Québec) G0C 1E0

418-534-4498 | cregim@globetrotter.net